Un pilleur de ruines condamné à mort à Douai

d'autres aux travaux forcés

Les pillards de ruines savent maintenant à quoi ils s'exposent.

Le tribunal spécial de Douai s'est réuni, samedi matin, pour juger une demi-douzaine d'individus surpris en flagrant délit de pillage dans des localités sinistrées de la région douaisienne et il a condamné à la peine de mort, l'accusé le plus compromis

Stéphan Sikorski, 32 ans, mineur à Pecquencourt, avait été arrêté par une patrouille de police, alors que sur les ruines du café Danglos à Somain, il s'emplissait une musette d'objets divers qu'il récupérait. Le Polonais avait déjà glissé dans sa sacoche, 8 boules de fil, un mètre pliant en cuivre et surtout une boîte en métal renfermant une somme de 780 francs.

Sikorski a été condamné à mort. Il sera exécuté à la Maison d'arrêt de Douai.

Ce pilleur était accompagné sur les décombres du débit Danglos, de Edouard Roszyk, 24 ans, mineur à Pecquencourt. Celui-ci s'était borné à ramasser 3 verres à liqueur et une bobine de fil. Précédemment, il avait volé de l'outillage dans les installations sinistrées de la S.N.C.F.

Roszyk a été condamné à 5 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

A DOUAI

Jacques Stempniak, 33 ans, ouvrier mineur à Waziers, était allé prêter la main au père de sa fiancée pour déménager un mobilier dans une maison sinistrée de la rue Constant Dutilleux à Douai. Une alerte se produisit. Stempniak s'éloigna avec un paquet qu'il avait ramassé dans un autre immeuble endommagé.

Il a été condamné à 5 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour.

A SOMAIN

Alcibiade Lompret, 69 ans, journalier, à Fenain et Jules Duquesnes, 36 ans, mécanicien, dans la même localité, avaient été volontaires pour assurer la protection des biens sinistrés de l'usine d'anthracite de Denain. L'un et l'autre ont dérobé des pantalons et des vestes de toile bleue, dans le bureau de l'usine.

Lompret a été condamné à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour ; Duquesnes à 7 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

— Joseph Delmaire, 32 ans, mineur à Auberchicourt, a également été poursuivi pour pillage. Il s'agit d'un simple d'esprit, sourd-muet, fils d'un aliéné, décédé à l'asile d'Armentières. Il sera soumis à un examen mental.

ROUBAIX

LE LOUP SE GLISSE PARTOUT

Etant couchée dans sa chambre située au 1er étage de son habitation, 134 rue Ma Campagne, Mme Gueltant, née Germaine Ergis, 20 ans, fut brusquement tirée de son sommeil par un individu qui tenta de la violenter. Devant sa résistance, l'intrus lui porta des coups puis il prit la fuite par le même chemin qu'à son arrivée, c'est-à-dire par la fenêtre de la chambre qui avait été laissée entr'ouverte. Plainte fut déposée et, suite à l'enquête rapidement conduite, le coupable fut arrêté sans retard. Il s'agit de Arthur Lefebvre, 19 ans, domicilié 210 rue de l'Epeule, qui a été mis en état d'arrestation pour être déféré au parquet de Lille.

POU RLA PRISON

Faisant l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par M. Derycke, juge d'instruction au Parquet de Lille, pour vol et abus de confiance, Emile Verbecke, 47 ans, journalier, 35 rue Van Dyck, a été appréhendé par les gendarmes qui l'ont fait écrouer.

LA MAUVAISE CAMARADERIE

Ces jours derniers, Charles Vanneste, 16 ans, demeurant 26 boulevard de Strasbourg, constatait la disparition d'une montre bracelet et d'un stylo. Or, vendredi, en rendant visite à un ami Gustave Desvestèle, 23 ans, manœuvre, rue de l'Alma, Fort Frasez, 11, il remarqua qu'un visiteur portait, à son poignet la montre enlevée mystérieusement. Arrêté, Devestèle avoua son méfait et il dit avoir vendu la montre pour une somme de 300 fr., à son voisin Emile Allouis, domicilié rue de l'Alma, Fort Frasez, 5. Pourtant il nia avec fermeté avoir pris le stylo. Il a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet de Lille. Quant à Allouis, il a été reconnu qu'il était de bonne foi et aucune poursuite ne sera intentée contre lui.

ALIMENT DULCIA
Vente contingentée
de la santé pour toute la vie
LABORATOIRES DULFRANCE

Défense passive

Sécurité générale

Par arrêté en date du 14 Mars 1942, réglementant la circulation en cas d'alerte, il a été prescrit aux passants de gagner l'abri le plus proche ou, à défaut, de se réfugier sous le porche des immeubles, ou de se placer dans l'encoignure des couloirs d'habitations, dont les propriétaires devront obligatoirement ouvrir les portes.

L'attention des pouvoirs publics est appelée sur l'attitude de certains propriétaires qui, par inadvertance ou mauvaise volonté, négligent d'ouvrir les portes de leurs habitations avent de se rendre à l'abri.

La gravité du péril aérien commande aux intérêts perticuliers de s'effacer devant l'intérêt public et il est instamment recommandé aux propriétaires et gérants d'immeubles d'observer cee prescriptions qui peuvent sauver des vies humaines.

BOURSE DE PARIS

Actions françaises : Banque de France, 30450 ; Compt. Esc., 3150 ; Crédit Foncier, 7300 ; Crédit Lyonnais, 5224 ; Crédit du Nord, 700 ; Sté Gle, 2260 ; Suez ect 69500 ; Nord, 1873 ; El. et Gaz Nord, 940 ; Electr. du Nord, 675 ; Energie Ind., 3050 ; Nord Lum., 1960 ; Thom Houston, 810 ; Cie Gle Ind. Text., 2715 ; Le Bien, 1400 ; Pérenchies, 2870 ; St Frères, 1705 ; Gaz N.-E., 1310 ; Aciéries Longwy, 1255 ; Aciéries Micheville, 2835 ; Aciéries du Nord, 710 ; Aciéries Sambre et Meuse, 664 ; Arbel, 2780 ; Chaut. de France, 1360 ; Constr. Nord-France, 2170 ; Fives-Lille, 1290 ; Forges N.-E 1490 ; Jeumont ect., 945 ; Jeumont (parts), 1190 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer 1010 ; Pont-a-Mousson 8990 ; Denain-Anzin, 2301 ; Louvroil-Montbard, 920 ; Métaux, 1675 ; Peugeot, 1679 ; Senelle-Maubeuge, 1475 ; Béthune, 3660 ; Aniche, 2950 ; Anzin, 1735 ; Blanzy, 4700 ; Carvin, 3320 ; Courrières, 1105 ; Dourges, 3150 ; Lens 1321 ; Marles, 1405 ; Ostricourt, 3275 ; Vicoigne, 1370 ; Mokta El Hadid, 18500 ; Nickel, 3710 Lille Bonn. (prior.) 1365 ; Lille Bonn. (ord.), 1005 ; Air Liquide, 2955 ; Glaces Nord-Fce, 5100 ; Kuhlmann, 2495 ; Pollet-Chausson, 5860 ; Origny, 33900 ; St-Gobain, 7210.

Contre les RHUMATISMES
PILULES FOSTER
Toutes Pharmacies
Lab. Foster, 25, rue St-Ferdinand, Paris
Visa N° 158-P-590

Voulez-vous une situation dans la police ?

Des examens d'aptitude à l'emploi de gardien de la Paix ne la Police Régionale d'Etat auront lieu à Lille, les 6 juin et 4 juillet 1944.

Ces examens sont ouverts aux candidats des départements du Nord et du Pas-de-Calais, âgés de 21 ans au moins et de 30 ans au plus. Cette limite d'âge est reculée, au delà de 30 ans, d'une année par année de services civils ou militaires et par enfant a charge.

A titre exceptionnel, les jaunes gens nés entre la'er janvier et le 31 décembre 1923 peuvent être admis à participer à ces examens.

Aucun diplôme n'est exigé.

Le programme des examens et tous renseignements sur les formalités d'admission at la constitution des dosseirs peuvent être obtanus dans les Commissariats de Police ou aur demande adressée à l'Intendance de Police (Service Recrutement Police Régionale), 101, rue Royale à Lille.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. - Lundi 15 mai 1944. Soleil : lever à 6 h. 11 ; coucher à 21 h. 23

Aujourd'hui : Sainte-Denise ; demain : Saint-Honoré.

LE TISSU SANS POINT

Le 15 avril, un wagon plombé quittait la gare de Roubaix en direction de Lyon. Arrivé à destination, le véhicule était toujours plombé, mais à l'intérieur un colis contenant quatre pièces de tissu, valant 34.711 fr. avait disparu. Comme il était expédié par la maison de transports Edouard Dubois et fils, 88 rue du Grand Chemin, le représentant de cette maison, M. Adolphe Delbarre, a déposé une plainte au 1er arrondissement. Une enquête est ouverte.

MAUVAISE MANŒUVRE

Pilotant son camion automobile, M. René Gary, 34 ans, fabricant du matériel agricole, 217, rue Daubresse-Mauviez, Mons-en-Barœul, monta sur le trottoir, face au 79 de la rue Daubenton. Mme Cornélie Ducoeur, 37 ans, sans profession, qui balayait le devant de son habitation, a été renversée par le véhicula et fortement contusionnée. M. la docteur Delelis lui a prodigué les premiers soins.

Fermeture des écoles

Par décision des autorités académiques, les écoles de Roubaix seront fermées provisoirement à dater du lundi 15 mai 1944.

Toutefois, le service municipal des cantines scolaires continuera à fonctionner à l'intention des écoliers qui désirent profiter de cet avantage.

En conséquance, les surveillants et surveillantes des cantines sont priés de rassembler les enfants aux lieux et heures habituelles, d'assurer la surveillance des repas et de procéder ensuite à la dislocation de leur groupe.

Les restaurants scolaires annexés aux écoles supérieures sont fermés.

Le service de santé

Permanence médicale. — MM. J. Delelis, 86 rue Daubenton ; Georges Leplat, 172 rue de Lannoy ; il ne doit être fait appel à l'un de ces praticiens qu'en cas d'absence du médecin de famille et lorsqu'il y a urgence ou absolue nécessité.

Pharmacies de garde. — Roubaix M. Corbeaux, 11 bis rue de Lannoy ; Tourcoing, M. Conreur, 188 rue de Mouvaux ; Lannoy, M. Benoit, 9 rue des Bouchers ; Wattrelos, M. Vitrant 29 rue Pierre Catteau. Ces pharmaciens assureront la permanence jusqu'au lundi 15 mai à 14 h.

BOIS D'ALLUMAGE

La distribution des 10 kgs de bois d'allumage attribués à chaque foyer domestique, continuera aux chantiers de l'Assochar, 64 quai de Calais, dans l'ordre ci-après des numéros des tickets de bois :

Lundi 15 mai : matin 12.301 à 12.700 ; soir, 12.701 à 13.100.

Mardi 16 : matin 13.101 à 13.400 ; soir, 13.401 à 13.700.

Mercredi 17 : matin, 13.701 à 14.000 ; soir, 14.001 à 14.300.

Vendredi 19: matin 14.301 à 14.600 soir, 14.601 à 14.900.

Samedi 20 : matin 14.901 à 15.200; soir 15.201 à 15.500.

Nous précisons qu'il ne s'agit pas des Nos de cartes d'alimentation, mais des Nos portés sur les tickets de bois.

Se munir des emballages nécessaires.

Les chantiers sont ouverts de 7 h. 30 à midi et de 13 h. 30 à 17 heures.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Willynck, 4, rue Solférino, cour Delcroix ; Jean-Pierre Bolirez, 9, rue de la Lainière ; France Desruelle, rue de Mouvaux, 2/Frère, cité Justine, 12 ; Mona Focke, 96 ter, rue du Fort, cour Poullet, 1 ; Yves Lemaire, 4, rue du Curoir ; Anne-Marie Fortrie, 41, rue d'Agnessean, sour Allard, 15 ; Francis Vancauvenberghe, 171, rue Saint-Jean, ; Vivyane Blues, 40, rue de la Banque, cour Chevalier ; Jean-Pierre Maneus, 60, rue de Wasquehal ; Anny Devrles, 46, rue Sainte-Thérèse, cour Duyck, 8; Patrick Depinoy, 32, rue du Maroc.

Décès. — Jean-Baptiste Menseaus, 71 ans, 56, rue Chevreul, à Croix ; Hector Hoste, 74 ans, 397, boulevard de Reims ; Gestave Bazin, 79 ans, 19, boulevard du Cateau ; Pierre Rousseau, 77 ans, 171 bis, Grand'Rue ; Marie Debeurme, epouse Vandenbeele, 80 ans, 35, rite de Barbieux ; Judith Gossye, veuve Bernard, 75 ane, 50, rue de Rome.

CROIX

LE GALA DE L'ENTR'AIDE AUX MERES

Ainsi que nous l'avons annoncé un gala sera donné le dimanche 21 mai, jour de la fête des Mères, salle Jeanne d'Arc, rue Ferrer, au profit de l'Entr'aide aux Mères. La direction de la salle Jeanne d'Arc, qui a si souvent réussi les galas organisés par elle, pour des œuvres d'entr'aide a fait appel, pour le 21, à une troupe d'élite ; les Compagnons de Genest de Lille.

Au programme : Maison d'Argile, pièce en trois actes, de Fabre et une délicieuse comédie : la Mariée est trop belle, de Marcel Dubois.

La location au prix de : 30 fr. 20 fr. et 10 fr. est ouverte au café Saint-Pierre, place de la Liberté.

Le but de ce gala et la renommée de la troupe, amèneront salle Jeanne d'Arc, le public des grands jours.

Etat Civil. — **Publications :** Deronsart Paul, pâtissier, à Wattrelos et Carlier Nelly, aide-comptable, avenue Salengro 20 ; Beyens Roges, peintre, rue de Tripoli 4 et Delepierre Mathilde, couseuse, rue de la Laiterie 11 ; Barenne Henri, ébéniste, rue Paul Bert 41 et Firmin Bertha, modiste à Roubaix ; Sébille Marcel, ouvrier mineur à Dechy et Tahon Marcelline, rue Berthelot, cour Demoj 3.

Décès : Loth Louis, 69 ans, teinturier, rue Lamartine 5 ; Couvreur Hortense, 84 ans, rue de la Gare 135.

LEERS

Mort accidentelle d'un A. G. — La Fraternelle des anciens combattants vient de perdre l'un de ses membres dévnués en la personne de M. Camille Selosse, décédé accidentellement le 11 mai, dans sa 66e année. Elle invite les sociétaires à assister le plus nombreux possible à ses funérailles qui seront célébrées en l'église de Leers, ce lundi à 10 h. 30. Réunion à la Mairie à 10 heures 15.

WATTRELOS

Cantines scolaires. — Malgré la fermeture des écoles, les cantines scolaires continueront à fonctionner. Il ne sera cependant plus servi de repas à consommer sur place et tous les élèves devront emporter leur repas. Par conséquent, les enfants devront se munir d'un récipiant nécessaire

MARCQ-EN-BARŒUL

Etat civil. — Naissances : Caroline Vandenberghe, rue du Larary, 23 ; Claudine Demuynck, cité Duchâteau, 16 ; Elisabeth Flavin, avenue des Acacles, 50.

Publications : Marcel Callaert, électricien à Wasquehal, et Pauline Parant, place Thiers, 5 ; René Letellier, manœuvre à Marquette, et Jeanne Braem, fileuse, rue Pierre Becquel, 43 ; Julien Itsweire, mécanicien, rue J. Deicenserie, 185, et Denise Woussen, repasseuse, même adresse.

Décès : Alice Thalamas, épouse Lehoucq, 61 ans, chemin du Monlin-Delmar ; Adèle Lagnier, 83 ans, Couvent Saint-Maur ; Alfred Deras, 72 ans, rue Pasteur, 177 ; Julie Vankeirsbilck, veuve Vandionant, 68 ans, rue du Midi, 33 ; Adèle Dejonghe, veuve Hoornaert, boulevard Clemenceau, 80

Nourrissons. — La consultation aura lieu mardi 16 mai, de 16 à 17 h. pour le quartier du Ploulch, chez Moral, rue Pasteur, 125.

RONCQ

Cartes de charbon. — La distribution des cartes de charbon avec ou sans gaz, pour les familles qui n'ont pas encore réclamé la dite carte, aura lieu le lundi 15 Mai, à la Mairie-Annexe, bureau N° 3, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.200 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, pour les numéros 1.201 à la fin.

Se munir de toutes les cartes individuelles d'alimentation. Ces cartes ne seront plus distribuées les jours suivants.

Chaussures. — La distribution des bons de galoches aux personnes qui en ont fait la demande sera faite à la Mairie-Annexe, bureau N° 2, aux heures et numéro correspondant avec les cartes de charbon.

Se munir des cartes individuelles d'alimentation et carte de textile.

Les bons non réclamés ne seront plus servis par la suite.

Un beau geste de la « Famille du Prisonnier ». — Cette œuvre dont l'action bienfaisante et désintéressée s'étend à plus de 120 familles de prisonniers roncquois (Centre et Bisno-Pour) vient de faire don d'une certaine somme d'argent à chaque famille de prisonniers ayant eu un enfant qui a fait sa communion solennelle. Ce geste, joint au don offert par le groupe des Prisonniers rapatriés, a été très apprécié des familles.

L'Egalité

de Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 14 au 15 Mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 22 à 5 h. 11.

TOURCOING

UN JEUNE PILLARD PRIS SUR LE FAIT

M. Vandewèghe, hôtelier, 3, Place de la Gare, a fait arrêter en flagrant délit de pillage d'une maison sinistrée, un jeune escarpe de 13 ans qui fut trouvé en possession de vivres, divers objets et d'argent volé dans les ruines. Le malfaiteur, qui habite Roubaix, a été déféré au Parquet.

COLLISION

Une collision s'est produite à l'angle des rues Verte et Paul Doumer entre une auto conduite par M. Albert Masure, industriel 15 rue du Moulin et un véhicule d'un service administratif. Dégâts matériels.

MALADE DANS LA RUE

François Acquette, 62 ans, demeurant à Lille, 20, rue des Robleds, a été trouvé malade dans un Mongy. Après avoir reçu des soins au kiosque de la Grand'Place, il a été ramené à son domicile.

SERVICE PHARMACEUTIQUE

Pharmacions de garde de jour : Jusqu'au lundi à 12 h. 30 : MM. Hache, 4, Place Notre-Dame ; Capelle, 2, Grand'Place.

Pharmacien de service d'urgence et de nuit : Pour la semaine, à ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel : M. Capelle, 2 Grand'Place.

DISTRIBUTION DES CARTES DE CHARBON AUX FOYERS DOMESTIQUES

La distribution des eartes de charbon aux foyers domestiques aura lieu dans l'ordre suivant :

Cette distribution se fera contre remise de l'ancienne earte de charbon et sur présentation de toutes les eartes individuelles d'alimentation des personnes constituant le foyer :

Secteur 9 : Mairie-Annexe, 2, rue Paul Doumer. — **Mardi 16 Mai,** de 8 h. 30 à 10 h., rues Clinquet et cours. Hazebrouck ; de 10 à 11 h. 30, rues Jean Macé, J.-J. Rousseau, Linselles, Rotterdam, Voitaire.

PAS DE MARCHE, LUNDI !

En raison des funérailles des victimes du bombardement aérien, le marché du lundi 15 Mai prochain n'aura pas lieu

TICKETS DE CARBURANTS POUR VOITURES DE TOURISME, MOTOS ET GAZOGENES

Les propriétaires de voitures de tourisme, de motos et gazogènes sont priés de passer avant le 20 Mai 1944, dernier délai, à la Mairie-Annexe, 2, rue Paul Doumer, pour retirer les tickets de carburant qui leur sont alloués. Les tickets non retirés à cette date seront renvoyés au Service des Carburants de la Préfecture. Se munir du Carnet de bord et du Permis de Circuler.

FUNERAILLES

TOURCOING. — Les funérailles de **Monsieur Jean SELOSSE,** négociant en charbons, veuf de Dame Antoinette DESMETTRE, décédé à Tourcoing le 11 Mai 1944, dans sa 78e année, auront lieu la **Lundi 15 Mai,** à 11 h. 15, en l'église Saint-Christophe. Assemblée 167, rue Winocq-Choquel, à 11 h. De la part de Monsieur et Madame Jean SELOSSE-PHILIPINI, Monsieur et Madame Emile SELOSSE-STIERNET, ses enfants ; Monsieur le Docteur et Madame Jean SELOSSE-SELOSSE, Monsieur Jean SELOSSE, Monsieur et Madama Robert SELOSSE-MALFAIT, ses petits-enfants et toute la Famille. — **P.F.G. 88, rue de Lille, Tourcoing** Tél 515.

HALLUIN

IL AVAIT VOLÉ 38.000 FRANCS A SON BEAU-PÈRE

L'autre jour, M. Jules Geldof, 60 ans, domicilié 3, Maison Carlon, chemin du Colleas, après une courte absence, eut la désagréable surprise de constater le cambriolage de sa demeure et la disparition d'une sacoche renfermant 30.000 fr. et d'un portefeuille contenant 8.000 fr., le tout soigneusement dissimulé dans le lit de la chambre à coucher. M. Geldof porta plainte à M. Maxime Bremael, Commissaire de police qui, avec l'aide de son secrétaire, M. Méresen, eut tôt fait de dépister le voleur. Il s'agissait du beau-fils du plaignant : Jonas De Rimpelaere, 21 ans, garde fils, demeurant même cotron, au N° 9. Ce dernier, arrêté et impliqué dans une grave affaire de fraude dont nous avons relaté les détails dans une précédente édition, fut habilement cuisiné et avoua être l'auteur du vol. Pour perpétrer son acte, il avait, après effraction d'une fenêtre, pénétré dans la demeure de son beau-père, par le rez-de-chaussée et soustrait toutes les économies du ménage.

L'auteur de cet acte inqualifiable fut déféré au Parquet qui le fit conduire à la prison de Loos.

M. Geldof a eu la bonne fortune de rentrer en possession de son bien.

Bons pour articles textile et vêtementaire. — Les habitants qui ont sollicité un bon d'article textile sont informés que les numéros des cartes d'alimentation des bénéficiaires sont affichés à la Mairie. Ceux-ci, suivant l'ordre numérique, devront se présenter salle de musique, les lundi 15, mardi 16 ou mercredi 17 Mai, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h. Ils devront se munir de la carte textile.

Etat Civil. — **Publication :** Georges Demeulemeestère, 30 ans, contremaître de tissage, 14, rue du Tissage et Simone Turf, 34 ans, rentreuse, 17, Carrière du Moulin.

Décès : Alphonse Huyghe, 70 ans, contremaître d'apprêt, époux de Sidonie Liétart, 8, Avenue Anatole France.

LILLE

QUE FAISAIT-IL LA ?...

Victor Monico, 19 ans, perceur, rue d'Esquermes, 49, a été surpris au cours de la nuit du 10 au 11 mai, après le bombardement, alors qu'il s'était introduit dans un magasin sinistré, 35, rue du Faubourg-d'Arras. Il a été déféré au Parquet.

ON A VOLÉ...

A Mme Bergeron, épicière, 41, rue du Commerce, environ 1.200 fr. de marchandises dans son magasin sinistré.

— A Mme Derogiaux, 72, rue de Bailleul, une somme de 10.000 fr. dans son logement cambriolé.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LA BIEN D'AUTRUI

Louis Diory, 23 ans, manœuvre à Ghérang, a dérobé une bicyclette : 6 mois d'emprisonnement.

— Charles Augustyne, dit « Charlot », 22 ans, charpentier à Roux (Belgique), a dérobé deux bicyclettes. Il était en outre poursuivi du chef d'usage de fausse carte d'identité, de concubinage et d'infraction à la police des étrangers. 8 mois d'emprisonnement.

— Henri Dièvart, mineur à Ostricourt, en résidence à Allennes-les-Marais, a soustrait des volailles, des œufs dans de nombreuses fermes. Six mois d'emprisonnement.

— Pour vol de mèches valant 4.000 francs au préjudice des Etablissements Piatt, 1 mois avec sursis à A... D..., à Roubaix.

— 2 mois à Louis Planque, 35 ans, couvreur à Roubaix, et à Raymond Robert, 20 ans, rue du Tournai, à Roubaix, pour vol de 10 kilos de pommes de terre.

— Aux Etablissements Caby, de Saint-André, R... D..., 22 ans, boucher à Bellegamee, a soustrait une certaine quantité de viande. 1 mois avec sursis

LA MARCHANDISE AVARIÉE

T... P..., 43 ans, marchand de poissons, à Roubaix, a vendu de la marchandise avariée. 1 mois avec sursis et 600 francs d'amende.

UNE AFFAIRE DE COUPS

Jean Rondelé, 61 ans, chef monteur à Lille, rue du Chauffour, a un caractère irascible. Il a porté des coups à Gillman Maurice, à Germaine Dubiles, et, circonstance grave, a été trouvé en possession d'une arme. Le Tribunal lui a infligé 2 mois d'emprisonnement.

Pour coups aux mêmes personnes, 1 mois à Charles Rondelé, 53 ans, magasinier rue Feutry ; Marie Rousseau, 52 ans, ménagère, qui a frappé Germaine Dubiles, en encours 60 jours avec sursis. Les victimes ont obtenu 10.000 et 1.200 francs de dommages-intérêts

INDÉLICATESSE

Madeleine Vandenabelle, 40 ans, femme du ménage, à Lille, a soustrait des cigarettes, du cognac, du vin et des bijoux à son patron : 3 mois d'emprisonnement. Fpar recel, 2 mois avec sursis à H... V..., 33 ans, cabaretière à Lille, et 3.000 fr. d'amende.

Le marché noir. — Un an par défaut et 200.000 fr. d'amende pour hausse illicite et offre de vente de 25.000 kilos de laine et de 7.500 mètres de tissu à Raymond Declercq, 40 ans, sans profession, rue de Willers, à Gulse.

Une bonne affaire. — Roger Delebreu 28 ans, demeurant à Thumesnil, rue Gambetta et Albert Arschnot, boulevard de Belfort, à Lille, ont été condamnés à 6 mois avec confusion et 8.000 fr. d'amende pour avoir ensemble volé quatre roues d'automobile qu'ils avaient vendues 25.000 fr. 5 mois et 6.000 fr. ont été infligés à leur complice Victor Delebecq, 30 ans, rue Mirabeau, à Lille. Pour avoir recélé une somme de 1.000 fr. André Lefebvre rue du Faubourg de Douai, à Lille, a eté coedamné à 2 mois avec sursis et 1.000 fr. d'amende. Robert Robert Rampont, rue Micot, à Lambersart, et Gaston Delebreu, à Wattigies, ont été condamnés à 6.000 francs et 2.000 francs d'amende pour majoration illicite et création d'un commerce du pneus.

Les voleurs. — 6 mois pour vol de nombreux effets d'habillement et objets mobiliers, à Lucien Hennion, 23 ans, rue des Robleds, à Lille et Gustave Moë, 21 ans, sans profession, domicilié. Pour recel, Lucienne De Geeter, 23 ans, rue des Robleds a été condamnée à 1 mois avec sursis

Et la morale ? — Poursuivie pour adultère Jeanne Leplet, femme Fin, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, a été condamnée à 3 mois par défaut et son complice Clément Dhalluin, 30 ans, manœuvre, demeurant à Lomme, rue Hégel, à la même peine de prison et 1.200 francs d'amende.

Bons débuts. — Deux ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour à Robert Verscheida, 22 ans, rue Magenta, à Roubaix, qui avait successivement cinq bicyclettes, une paire de souliers d'enfants et trois sacs à charbon : 6 mois et 2.000 fr. d'amende pour avoir recélé plusieurs bicyclettes ant été infligés à Maurice Delaplace rue des Filatures, à Roubaix. 40 jours et 2.000 fr. pour recel de roues et diverses pièces dérobées à François Lerbson, 37 ans son voisin. Enfin pour avoir recélé des sommes provenant des vols de Verscheide, Claire Baudry, 23 ans, même domicile a été condamnée à 15 jours.

Une mère coupable. — Pour avoir aidé et assisté ses enfants à commettre un vol de pommes de terre, Alix Heipel, épouse Molf, 45 ans, rue Jules Guesde, à Henl, s'est vu infliger 2 mois avec sursis landis que Merle Molf, 20 ans, était condamnée à 15 jours avec sursis et son frère à 1 mois avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES

Pour outrages à agents : 1 mois d'emprisonnement à Arthur Valendiucq, 44 ans, place du Lion d'Or, à Lille.

— 1 mois à Paul Tavernier, 31 ans, chauffeur, sans domicile fixe, pour usage de fausse carte d'identité.

— 2 mois à Yvon Bordet, 42 ans, chauffeur à Lille, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

— 1 mois et 1.200 fr. à Marie-Louise Monivrel, servante à Marquain (Belgique), qui avait franchi la frontière sans autorisation.

— 1 mois à Hélène Himpe, 39 ans, couturière à Manin, et 1 mois à Louise Lille, manœuvre à Paris, pour introduction en France de tabac étranger, une amende solidaire de 25.000 francs leur a été infligée.

Cour d'Appel de Douai

RELAXE A CALAIS

Pour dépôt d'une plainte non fondée, M. Paul Nicolet, 50 ans, directeur commercial, 170 rue de Flers à Calais, fut poursuivi en dénonciation calomnieuse, à la requête de MM. Ducrocq et Haquet.

Les juges de Boulogne lui infligèrent 4 mois de prison et 2.500 frs d'amende. Ils le condamnèrent également au paiement de 5.600 frs de dommages-intérêts à chacune des parties civiles.

La Cour, réformant la décision des premiers juges, a relaxé M. Nicolet.

REPARTITION DE CHARBON A CALAIS

M. Nicolet, 50 ans, directeur commercial à Calais, fut poursuivi pour infractions en matière de répartition de produits contingentés. Il avait distribué 15 tonnes de combustible. Le Tribunal de Boulogne lui infligea 2 mois de prison et 3.000 frs d'amende. Les mêmes juges infligèrent des amendes aux personnes qui avaient profité de l'aubaine.

Mme Rosalie Réant, Rombaut, 55 ans, 4 rue Van Grutten, 50.000 francs d'amende ; Louis Dreuille, 62 ans, directeur commercial, 121 rue des 4 Coins, 2.500 frs d'amende ; Alice Beutin, veuve Declerc, 66 ans, 81 rue des Fontinettes, 2.000 frs ; Mme Fouquet, née Mariatte, Mahieu, 34 ans, brodeuse, 123 rue de Valenciennes, 3.500 frs ; Auguste Rondoux, 66 ans, cultivateur, 131 avenue Roger Lalengro, 2.000 frs.

La Cour a réduit la peine de Nicolet à 5.000 frs. ; celle de Mme Réant à 15.000 frs. et a confirmé le surplus du jugement.

LA MADELEINE

Vol de café

Une enquête est ouverte sur plainte de M. Souteux Emile, négociant en café, 119, rue de Lille à La Madeleine, contre des inconnus qui, au cours de la nuit du 11 au 12 Mai, ont pénétré dans ses établissements, après avoir escaladé le mur d'une propriété attenante et enlevé quelques tuiles de la toiture, où ils ont dérobé 917 kilos de café vert et 100 kilos de café torréfié, ainsi que 37 boîtes de tomates. Préjudice : environ 25.000 francs.

Aux marchands de charbon. — En vue d'assurer l'approvisionnement en charbon de la population, en application des récentes autorisations préfectorales, le maire invite tous les marchands de charbon, possesseurs d'attelages hippomobiles, à se réunir à la Mairie, lundi 15, à 18 h. Il les recevra, en son cabinet, afin d'étudier les mesures les plus pratiques.

Un beau geste de solidarité. — Le président de la Croix-Rouge remercie les personnes charitables qui ont donné généreusement leur offrande aux quêtes qui ont eté faites dans les églises de La Madeleine. Le produit de ces quêtes sera remis intégralement pour secourir les sinistrés des environs.

WATTIGNIES

Une auto tamponne deux autres voitures

Vers 12 h. 15, route Nationale, à Wattignies, face au 194, une voiture automobile portant le n° 6857 MB 1, conduite par M. Carré Roger, 23 ans, chauffeur, demeurant à Tourcoing, 70, rue de Mouvaux, a accroché une voiture appartenant à M. Delepierre Eugène, transporteur, 102, rue du Maréchal Foch à Santes et a ensuite tamponné une voiture en stationnement pilotée par la chauffeur Wasilicleswski Pierre, demeurant à Bethune, 32, rue des Girondins.

Ce dernier, qui se trouvait sur la chaussée, a été blessé au pied gauche et a été transporté à l'Hôpital de la Charité à Lille.

Les trois véhicules ont subi des dégâts matériels. Une enquête est ouverte.

ARMENTIÈRES

JARDINS OUVRIERS

La société des jardins ouvriers des hameaux du Fort Mahieu et des Aquêts tiendra sa réunion mensuelle Lundi 22 courant à 19 h. 30, sous la présidence de M. René Dufour, conférence par M. Emile Sory, vice-président. Tombola.

DIVION

UN CYCLISTE HALLUINOIS MEURT SUBITEMENT SUR LA ROUTE

Hier matin, M. Raes Roger, âgé de 32 ans, domicilié à Halluin (Nord) roulant à bicyclette, s'est affaissé sur la route nationale, à Divion. Relevé immédiatement, le malheureux avait cessé de vivre. Le docteur, mandé sur les lieux, attribue cette mort à une crise cardiaque.

SPORTS

ATHLETISME FEMININ

Triathlons individuels et par équipes

Des épreuves départementales de triathlons féminins seront organisées par l'O.I.C.L., le dimanche 21 mai 1944, à 9 h. 30, au stade Guy-Lelort, avenue de l'Hippodrome, à Lambersart (car I, arrêt pont du Canteleu).

Toutes les équipes et individuelles, qui ont pris part aux épreuves de district, sont qualifiées pour les épreuves départementales. D'autre part, en raison des circonstances, la commission technique et d'organisation du Comité des Flandres de la F.F.A. a décidé d'accepter les équipes ou individuelles qui, pour des raisons diverses, n'ont pu participer aux épreuves du district.

Les engagements devront parvenir avant le 19 mai, à M. le président de la section d'athlétisme de l'O.I.C.L., 129, rue Nationale, à Lille.

Ils devront indiquer la société, les noms, prénoms, le numéro de la licence, la catégorie cadette ou junior et les épreuves à subir par chacune des concurrentes.

Pour les triathlons par équipes, les dirigeants devront revoir la bulletin « L'Athlétisme régional », n° 22, du 1er mai 1944 (page 5), qui précise les épreuves imposées aux cadettes et aux juniors composant l'équipe.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

COLISÉE Dim. : 5 h. 30, 8 h. Lundi : 3 h., 5 h.

PONTCARRAL - Blanchar, Dueaux Jeudi : 3 séances. Chang. de programme « Carnaval d'Amour », une comédie gaie à grand spectacle

TRAMWAYS Dim. : 5 h. 15, 8 h. Lundi : 3 h. 30, 8 h.

Mercredi (except.) : soirée à 8 h.

« GARDE-MOI MA FEMME »

Une explosion de rires

Jeudi (Ascension) : 3 séances

Les Femmes ne sont pas des Anges

ALCAZAR Dim. : 2 h.30, 5 h.15, 8 h. Ldi : 3 h 30, soirée 7 h.30

« GARDE-MOI MA FEMME »

Jdi Ascension, 3 séanc. : 2.30, 5.15, 8 h.

Les Femmes ne sont pas des Anges

Locat. : Jeudi, de 10 h. à midi

A TOURCOING

CENTRAL CINE

EN RAISON DES CIRCONSTANCES FERMETURE MOMENTANEE

A WATTRELOS

MÉTRO Ce soir, 5 h. 30, 8 heures Ldi : mat 3 h., soir. 7 h.30

Gaby Morlay, dans « Le Valet Blanc »

Jdi Ascension.3 séanc. : 3 h., 5.30, 8 h.

En chang. de prog. : Succès de rire « PILOTE MALGRE LUI »

LE 18 MAI

Grand gala au « Sébastopol » au profit des prisonniers

Le gala du Comité d'entr'aide sociale des services extérieurs des ministères du Travail et de la Production industrielle aura lieu le jeudi 18 mai, à 19 h., au Théâtre Sébastopol, sous le patronage et la présidence d'honneur des plus hautes personnalités de la région et de la ville.

Un programme de tout premier